

PUBLICS CONCERNÉS

- > Titulaire d'un BP Educateur canin
 - > Titulaire Bac pro CGESCF/CAEHSCF
 - > Titulaire du BTM Toiletté canin félin
 - > Titulaire d'un BPREA (C3 canin / félin)
- Ou une expérience significative dans l'éducation et le comportement canin

MODALITÉ DE FORMATION

- > 17 semaines de formation en présentiel à Saint-Gervais d'Auvergne

PRÉREQUIS

- > Conclure un contrat d'apprentissage
- > Fiche contact téléchargeable sur notre site

Objectifs

- > Accompagner la cellule familiale en éducation comportementale
- > Réaliser des interventions de médiation animale adaptées aux spécificités des publics
- > Créer et gérer une entreprise d'éducation comportementaliste

RÉMUNÉRATION (EN % DU SMIC)

- de 18 ans : 27%
- 18 à 20 ans : 43%
- 21 à 25 ans : 53%
- + de 26 ans : 100%

CONTENU DE LA FORMATION

17 semaines en centre de formation
Apprentissage : 35 semaines en entreprise

Formation organisée par Bloc

- > **Bloc 1** : Accompagner la cellule familiale en éducation comportementale canin - félin - NAC
- > **Bloc 2** : Réaliser des interventions de médiation, sensibilisation et conseil auprès de publics et structures spécifiques
- > **Bloc 3** : Créer et gérer une entreprise d'éducateur comportementaliste canin - félin - NAC
- > **Bloc 4** : Commercialiser les prestations de l'entreprise d'éducateur comportementaliste canin - félin - NAC
- > **Bloc 5** : Gérer les ressources humaines d'une entreprise d'éducation comportementale canin - félin - NAC



Informations

- > Un apprenti ne peut pas percevoir un pourcentage inférieur au dernier pourcentage perçu
- > Les pourcentages de rémunération indiqués, correspondent aux minimums légaux, pensez à vérifier la convention collective de l'entreprise.